

RECRUTE en Contrat à Durée Déterminée dès que possible jusqu'au 31 août 2021

Deux Auxiliaires de Puériculture (H/F)

Temps complet (35h annualisées) – Grade des Auxiliaires de Puériculture

Au sein du service Petite Enfance, l'agent en crèche assure l'accueil et l'accompagnement de l'enfant, en lien avec sa famille, et veille à son bien-être quotidien. Sous la responsabilité de l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE), vous aurez pour principales missions :

- ✓ Observer et analyser les besoins de l'enfant (affectifs, physiologiques, matériels).
- ✓ Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- ✓ Gérer la relation avec les parents et accompagner les familles dans le soutien à la parentalité.
- ✓ Animer et mettre en œuvre des activités éducatives.
- ✓ Assurer la prise des repas des enfants en respectant leurs rythmes, leurs habitudes et les règles d'hygiène et de diététique infantile.
- ✓ Respecter et faire respecter le projet pédagogique ainsi que le règlement intérieur de la structure, et respecter les protocoles de l'établissement.
- ✓ Impulser des actions auprès de l'équipe.

Profil :

- Expérience souhaitée de 3 à 5 ans dans le secteur de la Petite Enfance.
- Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture obligatoire.
- Méthodes et pratiques d'éducation.
- Développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- Techniques artistiques, ludiques et manuelles.
- Connaissance en réglementation en vigueur relative à l'accueil du jeune enfant.
- Méthodes et références éducatives innovantes issues des théories de l'éducation nouvelle.
- Rendre compte de manière écrite et orale (transmissions d'informations).
- Collaboration au travail d'équipe dans le cadre du projet de service et conduite de projet pédagogiques en lien avec le projet éducatif.
- Méthodes d'observation et d'écoute active.
- Connaissance de l'environnement territorial local.
- Capacité à travailler en équipe.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et d'adaptation.

Conditions d'emploi :

- **Deux postes à pourvoir en CDD dès que possible jusqu' au 31 août 2021.**
- **Rémunération :** en référence à la grille indiciaire des Auxiliaires de Puériculture territoriaux et en fonction de l'expérience (Traitement indiciaire + RIFSEEP).
- **Horaires :** 35h annualisées – Amplitude horaires maximum 6h15 à 20h15 – Réunions en soirée une fois par mois.
- **Lieu de travail :** structures d'accueil du territoire de Liffré-Cormier Communauté - Multi-accueil de la Bouexière - Multi-Accueil de Liffré - Multi-Accueil de St Aubin du Cormier - Micro-Crèche de Dourdain.
- **Permis B** obligatoire.

Pour tout renseignement : Direction des Ressources Humaines au 02 99 68 31 31.

Candidature (lettre de motivation et C.V) à adresser à :

Monsieur Le Président
CIAS de Liffré-Cormier Communauté
Direction des Ressources Humaines
28, rue la fontaine
35340 Liffré Cedex

Ou par mail : drh@liffre-cormier.fr